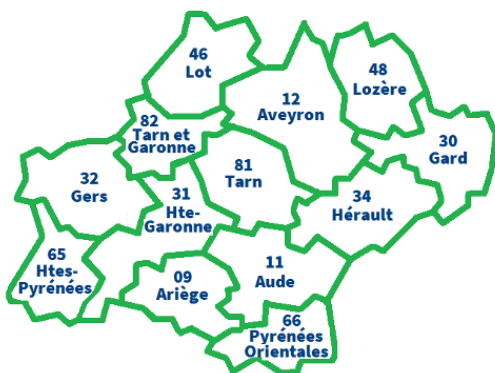


UNE ÉTUDE RÉGIONALE SUR LES TND DANS LES FRATRIES D'ENFANTS AVEC AUTISME



Début des inclusions en Occitanie en novembre 2023.

PARTENAIRES



NOTRE ÉQUIPE

Coordonnateurs :

Pr. Amaria BAGHDADLI

Dr. Véronique GONNIER

Méthodologiste :

Dr. Marie-Christine PICOT

Attachée de recherche clinique /

Data manager

Marianne PERIES

Biostatisticienne :

Cécile MICHELON

Psychologue :

Charlotte GERBE

COMMENT SE RENSEIGNER, PARTICIPER ?

En contactant le centre coordonnateur au CHU de Montpellier :

Centre de Ressources Autisme Languedoc-Roussillon

Tél : 04 67 33 09 86 / 04 67 33 96 63

etude-fratsa@chu-montpellier.fr

<https://autisme-ressources-lr.fr>



FRATSA



Dépistage des Troubles du Neuro-Développement (TND) dans les fratries d'enfants avec autisme

Promoteur



FRATSA : Mieux dépister les TND dans les fratries d'enfants avec autisme

LES TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT

Les TND se caractérisent par une perturbation du développement cognitif; ils entraînent un retentissement sur les acquisitions intellectuelles, motrices ou sociales et restreignent l'adaptation à l'environnement.

On peut citer parmi les TND le Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDA/H), le Trouble du Développement de la Coordination (TDC), le Trouble Spécifique du Langage Ecrit ou Oral (TSLE ou TSLO), les troubles des apprentissages.

Ils sont fréquents en population pédiatrique, et d'autant plus dans les fratries d'enfants avec un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).

FRATSA : UNE ÉTUDE DE DÉPISTAGE

FRATSA est une étude pédiatrique régionale répondant aux préconisations de la Haute Autorité de Santé (HAS), selon lesquelles les fratries d'enfants avec TSA doivent faire l'objet d'une surveillance spécifique, encore insuffisamment organisée en France.

Nos objectifs sont de proposer un dépistage des TND chez les fratries d'enfants et adolescents ayant un TSA ; dépistage qui permet le cas échéant de mieux orienter vers les dispositifs pour préciser le diagnostic et offrir un accompagnement adapté.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les frères et sœurs (incluant demi-frères et sœurs) âgés de 2 à 16 ans, d'enfants ayant un diagnostic de TSA confirmé et vivant en région Occitanie.

QU'IMPLIQUE LA PARTICIPATION A L'ÉTUDE ?

